
Discours du citoyen Noël, orateur de la société populaire de Puteaux, qui vient témoigner de la reconnaissance de la société pour les bienfaits que la Convention répand sur toute la République, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours du citoyen Noël, orateur de la société populaire de Puteaux, qui vient témoigner de la reconnaissance de la société pour les bienfaits que la Convention répand sur toute la République, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 305;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0305_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

la liberté, notre sang est prêt à couler pour elle et s'il faut nos corps vous serviront de rempart contre vos assassins.

Périssent tous les traîtres. Vive la Sainte Montagne, Vive les Jacobins. Voilà, Législateurs, nos vœux et nos serments (1).

qq

NOEL, orateur de la Sté popul. de Puteaux. Citoyens législateurs,

Ce n'est point par des discours pompeux que la commune de Puteaux croit pouvoir garantir son civisme et son attachement au bonheur public.

L'avantage d'avoir fourni sur une population de 1 200 âmes, 140 défenseurs de la patrie, tous, dans ce moment, en activité de service, lui suffit pour établir d'une manière glorieuse, son rattachement à la Révolution.

Cette commune se seroit portée en masse dans votre sein pour vous offrir le tribut de sa vive reconnaissance. Mais les productions nécessaires à la subsistance de la capitale, occupent en entier tous ses habitants.

Députés par la Société populaire que je préside, nous venons en son nom reconnoître le bienfait que la Convention répand sur toute la République, en empêchant de mettre le trouble et les discordes civiles, en éclairant les intrigues des patriotes imposteurs, dites, nous a-t-elle spécialement recommandé, dites à nos Législateurs infatigables, que les efforts des conjurés sont anéantis, et leurs manœuvres détruites par nos productions printanières, ils ont voulu arrêter les vivres, ralentir les convois, intercepter les transports.

Mais ! ils ne peuvent rien sur les entrailles de nos terres. Nos bras sont aux Parisiens. La sueur de nos fronts leur appartient ! Et sous peu, malgré leur rage infernale nous approvisionnerons leurs marchés.

Enfin, dites bien à la Convention, que dans tous les cas, elle sera toujours grande, toujours forte à nos yeux, toujours chère à nos cœurs (2).

rr

[Sucy-Le Peletier, s. d.] (3).

« Citoyens représentants,

Nous n'avons pas plutôt appris l'infâme conspiration que vient de déjouer la Convention nationale que nous avons éprouvé les plus vifs sentiments d'indignation. Heureusement que nous avons sçu presque aussitôt que votre surveillance l'a déjouée ; nous nous empressons de vous en féliciter.

Nous ne nous piquons pas d'une éloquence bien suivie, mais nous nous faisons gloire d'un patriotisme solide.

Nous avons des premiers accepté la Constitution Républicaine, nous faisons exécuter la

loi sur le gouvernement provisoire révolutionnaire, nous vous avons porté le 27 brumaire dernier, tous les objets quelconques servant au culte, nous observons religieusement les jours de décadi et nous nous occupons dans ce moment avec la plus grande activité de la fabrication du salpêtre, nous allons engager les communes qui nous avoisinent à nous imiter et nous leur ferons part de nos faibles lumières en ce genre.

Législateurs, quel tribut de louange pour payer vos immenses travaux, fonder une République sur des bases inébranlables, préparer au peuple un bonheur inaltérable, mettre la probité et la vertu à l'ordre du jour ; rendre la liberté à des hommes qui, comme nous, doivent leur existence à l'Être infini, et qui ne diffèrent de nous que par la couleur, anéantir toutes les factions sous quelques formes qu'elles se montrent, venir de toute part aux secours des malheureux et des indigents, créer une instruction publique qui doit établir le règne de l'égalité. Voilà votre ouvrage. La postérité pourroit-elle croire à tant de merveilles si elles n'étoient attestées par mille et mille preuves irréfragables; non Législateurs elle ne cessera de vous combler de bénédictions; quant à nous, nous jurons dans la sincérité de nos cœurs de défendre la liberté, l'égalité et la représentation nationale jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Punissez les traîtres, mais punissez surtout ceux qui sont sortis du sein du peuple et qui n'ont pris le masque du patriotisme que pour mieux le tromper, et ne quittez point votre poste que la paix ne soit entièrement consolidée.

Décadi prochain, nous devons célébrer une fête pour remercier la Providence de la découverte et de l'anéantissement de l'infâme complot que vous venez de déjouer, elle aura lieu dans le Temple de la Raison. Vive la République, Vive la Représentation nationale, Vive la Montagne ».

C. JULBERT (*présid. de la Sté republ. et off. mun.*), ROMAIN (*secrét.*), FROMONT (*secrét. et off. mun.*), AUCRA, AUBEAU, J. MOUSSIAU, AUBERT, ARCUER, BIDAUT, BRETON, BEAUGRAND, BATAILLE, BELHAGUE, BORDIER, BRULÉE, COQUEVALLE, CANNOT, CHAPONET, DAVID, DUFOUR, CHENARD, DEBAY, DHUIN, DECHANEL, FONTAINE, J. HUREL (*jugé de paix*), GACHER, FOURÉ (*mairie*), LAURENT, TOURNEUR, LEFÈVRE, LEGRAIN, MARTIN, MAULLOY, MONET (*off.*), NASSE, PYVENT, RICHARD, SIRMILLON (*agent nat.*), ROMTAIN, THIERRY, TOUSTAIN, N, TESTESVIDE, TOURNAY, VATRY, VANDROME, PERRIER, VAUTIER, GALICE, HENRY, MARTINON.

ss

[Auxerre, 29 vent. II] (1)

« Citoyens représentants,

Un fer parricide était levé contre les représentants du peuple. Tout ce qui existe de patriotes sur le sol de la liberté devait être livré à la vengeance des despotes. Le mot de Roi se

(1) C 298, pl. 1033, p. 28.

(1) C 299, pl. 1047, p. 22. Signé: LEDUC, LENOIR (*secrét.*), L. FRANÇOIS (*v.-présid.*), CORSESSIN fils, VAUGEOIS fils, VAUGEOIS, FOUCAULT, POISSON, BERBY fils, CHARPENTIER, CANDA, LEBÉGUT, GARDON l'aîné, D. GARDON, PRIEUR.

(2) C 299, pl. 1047, p. 15.

(3) C 299, pl. 1047, p. 20.